



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CEP/126
15 juillet 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Douzième session

(Genève, 10-12 octobre 2005)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA DOUZIÈME SESSION

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
et s'ouvrira le lundi 10 octobre 2005, à 10 heures*

* De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent désormais à tous les représentants qui prennent part à des réunions au Palais des Nations. Les participants sont priés de remplir le bulletin d'inscription ci-joint (également disponible sur le site Web de la Division de l'environnement et des établissements humains de la CEE à l'adresse <http://www.unece.org/env/cep/welcome.html>) et de le renvoyer, deux semaines au moins avant la réunion, au secrétariat de la CEE, par télécopie (+41-22-917-0107). Avant la réunion, les représentants sont priés de se présenter au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève (voir le plan ci-joint) afin de se faire délivrer leur plaquette d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 71204).

Lundi 10 octobre 2005

Point 1: Adoption de l'ordre du jour (10 heures-10 h 30)

Le Comité doit adopter l'ordre du jour de sa douzième session (ECE/CEP/126).

Point 2: Questions découlant de la soixantième session de la Commission qui intéressent le Comité (10 h 30-12 heures)

Le Comité sera informé des décisions qui l'intéressent prises par la Commission (CEP/2005/1), notamment des recommandations du Groupe d'experts du programme de travail.

a) Développement durable dans la région de la CEE

Le secrétariat informera le Comité de la contribution de la CEE aux travaux de la treizième session de la Commission du développement durable (New York, 11-22 avril 2005) et de la décision adoptée par la CEE d'organiser un deuxième Forum régional sur l'application des objectifs du développement durable, les 15 et 16 décembre 2005, consacré à la pollution atmosphérique, aux changements climatiques, à l'énergie et au développement industriel.

Le Comité voudra peut-être donner des indications au sujet des préparatifs du Forum ainsi que des moyens de nature à faciliter l'articulation entre l'environnement et les autres secteurs concernés.

b) Collaboration avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

Le Comité sera informé de la conclusion des négociations relatives à la signature du mémorandum d'accord entre la CEE et l'OSCE. Le Forum économique de l'OSCE, auquel la CEE est censée contribuer, devrait passer en revue en 2006 les engagements de l'Organisation au titre du module «Environnement et énergie».

Suite aux discussions tenues par le Bureau à sa réunion de juin 2005, le Comité sera informé de la possibilité de coordonner la contribution susmentionnée de la CEE avec les préparatifs du rapport de Belgrade pour la Réunion ministérielle «Un environnement pour l'Europe» qui doit se tenir en 2007.

Le Comité voudra peut-être débattre de la meilleure façon de renforcer la coordination pour remplir les deux engagements.

c) Rapport sur la CEE

Le secrétariat informera le Comité des résultats du rapport sur la CEE établi par une équipe d'experts extérieurs. Le Comité voudra peut-être examiner ses recommandations et leurs incidences sur les activités de la CEE dans le domaine de l'environnement.

Point 3: Programme de travail (2006-2007)

Le Comité examinera son programme de travail (ECE/CEP/126/Add.1) et se prononcera sur chaque élément de programme et sur les activités correspondantes, sur la base également des conclusions de la réunion tenue par le Bureau le 8 juin 2005 (CEP/2005/4). Il examinera par ailleurs les informations relatives aux ressources ordinaires et aux ressources extrabudgétaires (ECE/CEP/126/Add.2) pour chaque groupe d'activité au sein du sous-programme «Environnement».

a) Éducation au développement durable (12 heures-13 heures)

Le secrétariat informera le Comité des résultats de la Réunion de haut niveau tenue à Vilnius les 17 et 18 mars 2005, notamment de l'adoption de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (CEP/AC.13/2005/3/Rev.1) et du Cadre de Vilnius pour la mise en œuvre de la Stratégie (CEP/AC.13/2005/4/Rev.1). Les principaux résultats de la réunion sont récapitulés dans le rapport (CEP/AC.13/2005/2) et dans le résumé de la présidence (CEP/AC.13/2005/5). Le Comité sera également informé des préparatifs de la première réunion du Comité directeur qui se tiendra les 13 et 14 décembre 2005 immédiatement après le Forum régional sur l'application des objectifs du développement durable (CEP/AC.13/2005/6).

Le Comité voudra peut-être réfléchir à la façon dont il pourrait contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie et au renforcement de la coordination entre les deux secteurs au vu des futurs travaux du Comité directeur.

b) Études de performance environnementale (15 heures-18 heures)

i) Études de performance environnementale du Bélarus et de la République de Moldova

Le Comité examinera la performance environnementale du Bélarus et de la République de Moldova (<http://www.unece.org/env/epr/countriesreviewed.htm>) sur la base d'un examen collégial. À cette fin, les résultats de l'examen du projet de rapport sur la performance environnementale du Bélarus et de la République de Moldova, au cours de la réunion du Groupe d'experts (4-7 octobre 2005), seront présentés. L'examen collégial s'achèvera par l'adoption des recommandations.

ii) Principaux enjeux qui se dégagent des études de performance environnementale

Le Comité voudra peut-être examiner de manière approfondie les principaux enjeux qui se dégagent des études de performance environnementale de la République de Moldova et du Bélarus, tels que décrits dans le document CEP/2005/7. Il voudra peut-être aussi examiner les progrès accomplis par ces pays dans des domaines tels que l'application et le respect de la législation environnementale et de dispositifs connexes et la gestion d'écofonds.

iii) Rapport d'étape sur la mise en œuvre des études de performance environnementale

À sa dixième session, le Comité a demandé aux États membres concernés de lui présenter un rapport d'étape pour examen.

Mardi 11 octobre 2005

Suite du point 3 b) (10 heures-11 heures)

iv) Deuxième série d'études

Le secrétariat présentera un document de réflexion sur la deuxième série d'études (CEP/2005/6) où il analysera les expériences acquises jusqu'à présent grâce à ces études et proposera d'améliorer la présentation actuelle ainsi que de modifier le contenu des deuxièmes rapports.

Le Comité voudra peut-être débattre et décider de la façon dont la deuxième série d'études devrait être menée et se prononcer sur sa présentation et son contenu futurs.

c) Stratégie de communication (11 heures-11 h 30)

Le Comité pourra examiner et approuver le projet révisé de stratégie, compte tenu des débats tenus avec les parties prenantes le 7 juin 2005 (CEP/2005/5) et des recommandations formulées par le Bureau à sa réunion du 8 juin.

Une fois approuvée, la stratégie sera soumise pour adoption au Groupe de travail de hauts fonctionnaires, à sa première session en octobre 2005.

d) Surveillance de l'environnement (11 h 30-12 heures)

Le Comité souhaitera sans doute être informé des résultats de la réunion du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement tenue les 2 et 3 juin 2005, en particulier s'agissant des méthodes d'élaboration du rapport d'évaluation de Belgrade et du projet de plan de travail du Groupe de travail d'ici à la Conférence de Belgrade, y compris les ressources nécessaires, comme il l'avait demandé à sa session précédente (CEP/AC.10/2005/2).

Il voudra peut-être aussi débattre des moyens permettant d'améliorer les capacités de surveillance et d'évaluation dans la région de la CEE, en particulier en Europe orientale, au Caucase et en Asie centrale, et fournir des orientations à ce sujet.

e) Accords multilatéraux de la CEE relatifs à l'environnement (12 h 30-15 h 30)

i) Activités en cours concernant les accords multilatéraux de la CEE relatifs à l'environnement qui requièrent une attention particulière

Le secrétariat informera le Comité des faits nouveaux majeurs concernant les conventions de la CEE relatives à l'environnement et des activités importantes menées dans le cadre de ces conventions, l'accent étant mis sur les principales réalisations et les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre des conventions et de leurs protocoles.

ii) Appui aux accords multilatéraux de la CEE relatifs à l'environnement

Le Comité doit en principe examiner les résultats des consultations informelles entre les représentants de son bureau et des bureaux et des organes directeurs des conventions de la CEE, qui ont eu lieu le 6 juin 2005 et ont porté sur: les ressources financières et humaines allouées

aux activités environnementales au sein de la CEE; les synergies entre les conventions de la CEE dans le domaine de l'environnement aux niveaux international et national; les questions susceptibles d'être examinées/adoptées à la Conférence ministérielle de Belgrade «Un environnement pour l'Europe» en 2007; les moyens à mettre en œuvre pour encourager la participation du public aux forums internationaux sur l'environnement, notamment les lignes directrices d'Almaty visant à promouvoir l'application des principes de la Convention d'Aarhus dans les instances internationales, adoptées à la deuxième réunion des Parties à la Convention d'Aarhus (ECE/MP.PP/2005/2/Add.5, annexe). Les participants ont proposé des questions à examiner à de futures réunions.

Le Comité souhaitera peut-être décider des questions à examiner lors des prochaines consultations informelles qui se tiendront le 5 juin 2006.

f) Stratégie environnementale pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (15 h 30-16 heures)

Le Comité sera mis au courant des réunions de l'Équipe spéciale du programme d'action pour l'environnement (PAE) consacrées à la mise en œuvre de la Stratégie.

Il voudra peut-être commencer à débattre des préparatifs d'une étude de la mise en œuvre de la Stratégie réalisée par l'Équipe spéciale et de la contribution de la CEE sous la forme des études de performance environnementale, des activités de surveillance de l'environnement et des travaux entrepris au titre de ses conventions relatives à l'environnement.

g) Partenariat pour l'environnement, l'eau et la sécurité en Asie centrale (16 heures-16 h 30)

Le Comité sera informé des mesures prises et des problèmes rencontrés par les pays d'Asie centrale pour élaborer l'accord de partenariat et réaliser des activités concrètes afin d'atteindre les objectifs fixés dans l'Initiative de l'Asie centrale sur l'eau, l'environnement et la sécurité. Il sera en particulier informé des conclusions de l'atelier régional sur les problèmes et les perspectives de l'élaboration des fondements réglementaires concernant la qualité de l'eau dans les pays d'Asie centrale et du Caucase.

Le Comité voudra peut-être réfléchir à la façon de renforcer l'accord de partenariat.

h) Activités du Conseiller régional et contribution de ce dernier au programme de travail du Comité (16 h 30-17 heures)

Le Conseiller régional de la CEE pour l'environnement donnera un aperçu de ses travaux relatifs au programme de travail du Comité. Comme le Bureau l'y a invité, il rendra également compte, sur la base de son expérience, de la façon dont les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale mettent en œuvre la Stratégie environnementale, et en particulier de leurs réalisations et des difficultés qu'ils ont rencontrées jusqu'à présent.

Le Comité voudra peut-être avoir un échange de vues au sujet de cette communication et faire des propositions concernant les travaux du Conseiller régional.

i) Autres activités intersectorielles (17 heures-17 h 30)

i) Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement

Le secrétariat rendra brièvement compte au Comité des résultats de la troisième session du Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-PSE), tenue en avril 2005. Il rendra compte, en particulier, des débats concernant les préparatifs de la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement qui doit se tenir en 2007 (ECE/AC.21/2005/13).

Le Comité voudra peut-être étudier quelle serait la meilleure façon de renforcer les synergies entre les manifestations prévues en 2007, à savoir la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», la réunion d'examen à mi-parcours de l'OMS sur «L'environnement et la santé» ainsi que la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement.

ii) Environnement et santé

Le Comité sera informé des résultats des réunions du Comité européen de l'environnement et de la santé, tenues en janvier et en juin 2005 (<http://www.euro.who.int/eehc>) et en particulier de la suite donnée aux engagements pris à la quatrième Conférence ministérielle sur la santé et l'environnement (Budapest, juin 2004), relatifs notamment au plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe adopté par la Conférence.

Le Comité pourra prendre note des informations.

Mercredi 12 octobre 2005

Point 4: Préparation de la Conférence de Belgrade «Un environnement pour l'Europe» (10 heures-11 h 30)

Le Comité pourra procéder à un examen préliminaire des questions à inscrire à l'ordre du jour du Groupe de travail de hauts fonctionnaires.

Point 5: Assistance financière aux pays en transition et contributions des pays aux fonds d'affectation spéciale de la CEE (11 h 30-11 h 45)

Le Comité sera informé de l'état des fonds d'affectation spéciale. Les pays donateurs sont invités à annoncer de nouvelles contributions à ces fonds et à adopter les nouveaux critères d'attribution d'une aide financière (document officiel n° 1).

Point 6: Questions diverses (11 h 45-12 heures)

Toutes autres questions intéressant la réunion que les délégations pourraient vouloir soulever.

Point 7: Élection du Bureau de la treizième session (12 heures-12 h 30)

Le Comité doit élire un président et les membres de son bureau.

Point 8: Clôture de la douzième session (12 h 30-13 heures)

Le Président, avec le concours du secrétariat, récapitulera les conclusions et décisions adoptées par le Comité. En liaison avec le Bureau, le secrétariat mettra au point la version définitive du projet de rapport sur les travaux de la douzième session, qui sera ensuite distribué aux pays membres.

* * *

Pour prendre connaissance du projet de rapport avant sa distribution, consulter le site Web du Comité (<http://www.unece.org/env/cep/>).



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form

Please Print and fax to : +41.22.917.0107

Date: _____

Title of the Conference

12th session of the Committee on Environmental Policy (Geneva, Switzerland, 10-12 October 2005)

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr. Family Name _____ First Name _____
 Mrs. _____
 Ms.

Participation Category

Head of Delegation <input type="checkbox"/>	Are you based in Geneva as a representative of your Permanent Mission?	Observer Organization <input type="checkbox"/>
Delegation Member <input type="checkbox"/>	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.) <input type="checkbox"/>
Observer Country <input type="checkbox"/>	(Delete non applicable)	Other (Please Specify Below) <input type="checkbox"/>

Document Language Preference English French Other

Official occupation (in own country) _____	Passport or ID Number _____	Valid Until _____
Official telephone N°. _____	Fax N°. _____	E-mail Address _____

Permanent official Address

Address in Geneva

<p>On Issue of ID Card</p> <p>Participant Signature _____</p> <p>Spouse Signature _____</p> <p>Date _____</p>	<p>Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.</p> <p>Please PRINT your name on the reverse side of the photograph</p>	<p>Security Use Only</p> <p>Card N°. Issued _____</p> <p>Initials, UN Official _____</p>
--	--	---

Security Identification Section

Open 08.00 – 17.00 non-stop

